

Montant minimal de versement initial

500 €

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :

NA

Frais annuels
Frais de gestion du contrat

Frais des supports	
Support fonds euros	0.60%
Support unités de compte	0.50%
Gestion Profilée à Horizon	0,25% supplémentaire
Gestion Pilotée	0,25% supplémentaire

Frais de gestion des unités de compte

1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne)	1.31%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.62%
Fonds obligations (moyenne)	0.66%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.27%
Fonds immobilier**** (moyenne)	1.56%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.62%
Fonds diversifiés (moyenne)	1.54%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.73%
2/ Gestion Profilée à Horizon	
Profil prudent (moyenne)	0.35%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.16%
Profil équilibré (moyenne)	0.55%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.25%
Profil dynamique (moyenne)	0.82%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.37%
3/ Gestion Pilotée	
Profil prudent	0,80%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,34%
Profil équilibré	0,96%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,42%
Profil dynamique	1,06%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,49%

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement	0%
Frais de changement de mode de gestion	0%
Frais d'arbitrage	0%
Nombre d'arbitrages gratuits par an	tous
Frais de transfert sortant vers un autre produit	NA
Frais sur les versements de la rente	3%
Frais de rachat	0%

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du plan constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

*** = part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

**** = la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.